

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°344/2022

ENTREPRISE DCMS SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 009/AON/007/CAB/PROGOU/B.U/VSP/2020 , conclu avec la Province du BAS-UELE, pour un montant total hors taxe de Francs Congolais huit cent millions sept cent trois mille sept cent soixante-un, vingt centimes (CDF 800 703 761,20) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit CDF 5 604 926,32 (Francs Congolais cinq millions six cent quatre mille neuf cent vingt-six, trente-deux centimes).

Fait à Kinshasa, le 17/11/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier  
Big LUSALEMVO TUTALA



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i